

Image not found or type unknown



Faire recalculer une pension alimentaire

Par **Gueguin Frederic**, le **22/04/2018** à **10:22**

Bonjour ,

Je paye une pension alimentaire depuis dix ans calculé sur le salaire que , je percevais à cette époque au chômage depuis 2013 mais effectuant ça et la des CDD ou missions intérim

J'aurais du faire recalculer la pension alimentaire que , je verse bien plus tôt , je sais ...

Donc voilà comment dois je m'y prendre pour demander une baisse de cette pension alimentaire ?

Aller vers qui lui demander quoi et comment ?

Merci pour vos conseils à venir ...

Cordialement

Par **fabrice58**, le **22/04/2018** à **17:40**

Vous devez saisir le JAF et donc écrire au TGI de votre département.